LES NUMÉROS GAGNANTS DE LA LOTERIE DE LA COLONIE FRANÇAISE DE MONACO

Voici la liste des numéros gagnants de la loterie de la Colonie française de Monaco :

Le numéro 776.731 gagne 150.000 fr. en bons de la Défense nationale ou une automobile grand luxe, de même valeur, au choix du gagnant.

Le numéro 651.044 gagne 50.000 francs en bons de la Défense nationale ou une automobile de même valeur, au choix du gagnant.

Le numéro 56.874 gagne 20.000 francs en bons de la Défense nationale ou une automobile.

Le numéro 317.916 gagne 10.000 francs en bons de la Défense nationale.

Le numéro 1.580.836 gagne 5.000 francs en bons de la Défense nationale.

Le numéro 1.203.871 gagne 2.000 francs en bons de la Défense nationale.

Les numéros 1.422.096 et 918.172 gagnent chacun 1.000 francs en bons de la Défense nationale.

Le numéro 329.256 gagne un vase de Sèvres offert par M. le Président de la République.

322.060	50.005	271.222	6.989
1.548.015	998.790	269.226	161.259
374.628	414.832	143.215	285.455
927.609	652.814	1.477.186	743.007
831.403	1.241.687	541.811	1.140.958
1.105.964	512.375	1.578.286	208.083
450.630	1.239.918	289.560	9.797
1.420.942	1.039.816	1.023.074	267.066
28.081	263.812	935.469	447.472
1.589.649	604.414	225.032	915.079
194.624	575.400	1.157.293	1.599.148
1.046.096	218.332	961.257	1.275.137
436.043	1.074.962	497.664	1.329.872
1.170.757	195.174	1.045.077	266.819
387.163	1.095.111	1.429.883	1.451.679
1.531.636	392.158	476.549	902.537
997.320	737.007	466.471	322.575
71.159	1.606.483	1.168.003	377.802
885.642	1.042.787	827.582	1.097.811
1.057.033	1.068.003	1.132.883	1.566.607
1.415.844	704.493	493.479	597.116
570.185	171.192	1.420.723	705.283
1.582.811	892.786	898.847	95.685
39.322	510.559	205.668	105.050
1.361.973	859.099	1.466.240	398.537
648.438	1.202.651	1.429.508	1.104.848
672.434	1.106.175	211.372	256.063
137.416	1.055.668	24.348	850.901
496.986	764.259	959.518	827.737
918.429	154.751	1.366.600	433.929
1.112.235	126.620	1.413.836	1.069.304
123.417	1.090.479	68.133	856.068
1.422.218	1.562.920	14.099	480.994
67.500	779.982	707.213	707.301
41.313	444.637	1.591.986	469.034
599.565	1.961.889	1.328.777	745.857
254.688	1.237.056	1.160.973	783.115
898.527	716.029	183.020	335.127
902.451	41.703	1.055.009	545.689
39.276	812.540	533.654	1.443.566
1.281.188	1.079.730	1.397.445	36.817
419.217	549.744	1.250.044	189.847
1.414.455	1.453.488	1.335.981	1.287.456
509.924	311.379	444.580	381.588
2.06.959	1.354.687	562.231	909.399
454.487	57.655	1.453.906	1.290.529
557.659	215.509	854.754	184.015
1.145.475	714.630	866.154	874.330
1.317.707	1.597.290	527.268	1.434.686
1.517.018	794.807	1.374.186	812.256
1.341.387	1.175.084	347.348	247.195
512.154	980.731	123.277	602.642
145.652	1.276.282	251.225	190.963
677.925	848.459	546.848	455.908
535.151	396.278	1.064.059	794.230
584.638	378.803	391.389	203.628
144.736	1454.425	118.707	1.373.557
952.158	475.286	141.973	572.880
863.071	918.593	61.098	973.969
324.001	394.316	1.585.492	642.927
1.398.676	710.501	933.983	827.796
1.171.756	1.061.757	1.276.774	941.999
1.578.826	1.494.865	1.472.033	1.495.662
760.779	698.434	1.561.074	1.412.385
488.325	614.249	854.741	230.737
464.255	564.824	436.705	1.529.530
593.327	1.211.295	15.361	855.017
1.462.065	124.461	242.604	526.839
443.920	584.565	722.910	677.013
316.582	913.850	1.241.593	509.715
422.398	46.350	87.440	581.688
312.779	1.197.738	1.595.393	1.517.444
1.020.456	235.706	105.070	212.034
675.631	273.189	1.386.062	1.130.445
418.266	422.091	383.688	405.315
1.267.059	86.908	1.397.016	62.986
676.732	1.026.240	1.592.612	48.732
1.506.132	682.735	409.281	1.375.154
13.494	816.877	291.491	409.536
177.266	137.828	264.928	1.317.411
1.086.453	904.947	1.560.497	908.857
1.115.867	667.975	100.180	911.457
1.541.969	542.795	92.898	301.467
756.380	265.568	826.312	979.601
601.817	497.506	1.315.064	71.299
1.156.278	728.797	598.975	775.380
1.255.999	831.201	303.811	710.378
468.959	545.213	410.505	1.055.650
958.411	29.695	803.787	978.107
444.617	800.336	1.381.181	193.603
82.042	1.250.061	920.495	1.426.499
1.181.028	730.760	918.975	82.845
1.093.315	1.255.717	1.075.361	1.504.711
1.362.598	469.881	799.884	508.638
1.243.634	475.927	881.475	932.758
469.705	366.727	959.946	262.958
385.097	1.249.814	834.748	29.358
8.265	1.577.683	726.212	427.879
1.195.170	590.036	1.003.097	173.238
749.931	1.502.299	75.256	1.219.925
899.849	161.282	720.787	1.222.370
818.376	1.246.875	1.494.981	89.809
121.732	365.609	453.033	176.753
1.159.383	1.024.943	190.412	184.737
1.492.362	1.437.830	529.506	1.165.852
1.555.566	1.496.760	987.751	868.353
582.170	140.547	434.545	146.831
1.604.892	907.720	222.574	676.197
467.872	44.068	395.393	605.601
127.167	1.386.258	1.270.936	1.531.065
421.759	1.135.214	326.715	825.714
1.020.615	1.347.708	795.588	464.948
1.323.847	908.573	1.293.919	109.313
547.549	925.738	1.576.124	1.205.467
1.537.206	74.059	585.316	1.233.085
1.012.026	1.532.909	85.412	1.198.468
661.679	975.389	1.037.226	519.182
152.197	959.284	273.705	1.277.907
902.623	216.520	290.920	88.144
381.867	418.743	528.220	593.870
1.572.412	834.113	52.465	167.003
320.555	1.133.504	511.987	1.111.256
563.444	432.678	1.218.288	1.054.003
561.039	1.179.854	492.920	1.081.650
201.450	238.344	104.005	1.081.429
996.526	974.399	1.044.524	1.002.505
584.402	311.345	1.380.962	888.193
1.448.502	1.575.091	1.310.453	1.513.686
368.850	109.735	558.180	578.857
894.648	41.741	185.235	251.979
522.320	1.053.956	318.710	1.257.478
890.668	824.233	1.319.534	1.244.871
118.425	524.286	920.534	506.673
1.014.603	548.395	1.081.472	846.304
455.184	849.521	770.477	902.060
1.356.476	1.020.210	418.052	502.264
306.284	244.482	512.732	1.451.910
571.759	1.350.226	508.621	1.137.886
638.227	1.573.234	105.052	471.065
1.159.108	124.446	126.247	1.101.808
261.506	1.101.756	392.145	41.379
1.070.778	1.138.085	1.016.139	996.168
564.078	1.343.409	160.312	1.315.926
820.503	389.991	561.944	1.124.774
751.833	409.770	15.710	1.274.127
1.433.347	959.060	991.207	1.545.216
655.659	330.838	157.577	1.043.638
1.166.877	1.519.014	85.461	217.257
126.621	817.399	263.245	378.538
95.604	233.638	815.020	654.717
974.871	201.913	1.536.267	28.947
63.887	1.458.716	315.495	1.448.455
875.817	1.004.743	23.134	1.185.594
1.519.455	1.030.897	504.089	1.459.196
1.524.776	1.351.381	1.601.037	536.605
1.552.597	1.095.310	617.822	391.285
127.085	1.532.628	391.070	372.531
1.241.748	70.902	1.415.906	1.576.870
374.989	842.709	571.990	762.816
1.563.723	1.101.301	1.533.252	481.926
944.376	681.075	239.128	534.618
1.216.287	482.325	1.151.856	123.919
1.499.505	1.186.593	869.501	769.655
1.494.109	122.278	579.155	1.464.741
59.080	735.137	124.284	1.380.215
1.074.190	209.999	606.282	674.783
620.092	1.103.286	230.603	1.155.258
352.008	1.060.827	1.283.744	110.482
804.171	823.174	300.210	623.745
76.576	613.755	287.263	40.579
965.642	1.577.751	439.058	652.317

LE PROCÈS DES ESCROQUERIES A L'ASSURANCE A LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ce qui primait dans les appréciations qui ont été portées sur le réquisitoire après l'exorde, c'était le sens de la mesure que tous avaient constaté avec plaisir, sauf les inculpés et sans doute certains docteurs.

Le ministère public se place plus au point de vue social qu'au point de vue juridique. Il sait demeurer dans le cadre exact de cette affaire qui comporte 142 faits délictueux. Il souligne l'action dissolvante de l'après-guerre sur les vertus morales, action qui s'est infusée chez certains intellectuels.

— Cette affaire, qui est un signe des temps, il nous appartient de la marquer d'une pointe de désapprobation exemplaire. Ces scandales créent une atmosphère de suspicion nuisible sur les honnêtes travailleurs. Ils dissolvent la confiance et atteignent le moral de l'ouvrier. Quand l'homme commence à douter de l'homme, des mesures de sauvegarde sont nécessaires pour éviter le découragement.

Le substitut étudie le malaise équivoque qui a créé une collusion entre les deux catégories d'inculpés, qu'il catalogue : intellectuels d'une part et manuels d'autre part. L'orateur dissipe ce malaise et l'affaire est placée ainsi sous son véritable caractère.

M. Espinasse passe à l'examen des faits : découverte de l'imposture, la liste des faux accidents, les faux noms, les manœuvres frauduleuses, l'organisation des mises en scène, le cumul des demi-salaires, l'usage des certificats médicaux de complaisance, les fausses adresses, la similitude des circonstances qui accompagnent les accidents, la bénignité des lésions, les accidents nouveaux pendant la période d'incapacité. Il énumère les journées d'incapacité par rapport aux journées de travail des « recordmen » des accidents accumulés ; c'est ainsi qu'on apprend que Dumont Gaston a eu 634 jours d'incapacité pour 31 jours de travail.

M. Espinasse entreprend le cas des médecins. Il brosse un tableau de la figure du médecin digne de ce nom, cette « citadelle contre la mort ». Il n'a cure de s'acharner sur les docteurs Blond et Lancelle, mais il conteste leur prétendue philanthropie.

Le docteur Gély, « médecin d'une clinique qui est une officine vénéneuse », est autrement coupable, dit le substitut. Et il le prouve.

Quand il parle du docteur Ghesquière, c'est pour stigmatiser sa conduite, son attitude sarcastique d'homme traqué qui persiste à nier l'évidence et qui a persévéré dans le mal.

M. Espinasse requiert diversement contre les inculpés suivant qu'ils sont des humbles ou des intellectuels, et termine en citant le serment d'Hippocrate : « Je conserverai ma vie pure et simple... »

La défense des inculpés « manuels »

Me Jacquin ouvre le feu des plaidoiries. Le brillant avocat a une voix forte aux intonations éclatantes. Sa méthode est directe, simple. Sa défense est habile. D'abord il ironise. « On a généreusement donné des grades au chef de bande Gaston Dumont. On l'a appelé général, capitaine, « roi des resquilleurs », lieutenant. Rappelant un air célèbre du « Comte de Luxembourg », Me Jacquin dit : « plus ça va, moins il y a de galons ». L'avocat s'apitoie sur ces humbles, ces « pauvres types » qui ont tant peiné.

— Le scandale s'est imposé à ces hommes dans les chantiers. Quand ils travaillaient avec opiniâtreté, ils ont vu des accidentés du travail qui fumaient des cigarettes. Cet exemple les a conduits devant le tribunal.

Me Jacquin défend Dumont Gaston, Dumont Fernand, Lallemand Martial et la veuve Dumont. Tâche malaisée. Ces tâches-là ne pèsent pas lourd pour un défenseur tel que Me Jacquin, qui sait minimiser les accusations portées contre ses clients.

Me Yves Brochen est un jeune avocat qui plaide avec intelligence sinon avec grande allure. Il examine avec un sens exact de l'affaire le rôle joué par Vannoy. Ajoutons qu'il défend aussi Sur. Gayrard.

— La vérité c'est que les escroqueries ont été facilitées par les compagnies d'assurance, affirme avec force l'excellent défenseur. Il développe longuement ce thème avec de belles envolées qui lui valent l'oreille du public... et du tribunal.

Me Kah fait la part des choses entre les inculpés intellectuels et les « manuels ». Ces derniers — l'avocat défend Dumont Robert et « Charlot » — sont des simples pour lesquels on doit avoir pitié. Cette plaidoirie est émouvante, notamment l'exorde.

Me Theiller enfile tout de suite la voix et on devine les résultats. La parole est tonitruante et le premier point dont se soucie l'avocat est de démontrer que Denys Charles est innocent. Il le prouve avec son habileté coutumière. Pour Petit Pas la chose est plus délicate. En principe, le défenseur demande l'acquittement. Romond Germain a déjà fait un « petit pas » dans ce sens en s'attirant la sympathie du public. Son avocat accumule les meilleurs arguments pour convaincre le tribunal. Il n'est pas impossible qu'il n'y soit parvenu.

Me Larmignat met toute sa jeune ardeur à prouver que Decherf et Augez ont été les dupes de Verfaille.

Me Aug. Dubois est un de ces jeunes stagiaires qu'une affaire de cette envergure doit faire percer ou enterrer définitivement. Me Dubois défend la femme Lecoq. L'occasion vient de se présenter. Il a su s'en servir. Il a mis tant de conviction, d'intelligence et de finesse à défendre cette comparse de la bande qu'on peut aisément prévoir qu'il a gagné la partie. Petit avocat deviendra grand...

La défense des docteurs

Me De Lauwereyns, quand il plaide, semble faire une conférence. Il le fait avec élégance et un ton égal. Il donne les raisons pour lesquelles le docteur Lancelle se présente d'une façon à la fois humble et humiliée. Il rectifie quelques erreurs de jugement et s'élève contre la prétention des compagnies d'assurances, qui veulent faire insérer le jugement dans cinquante quotidiens. — Tous les journaux de France ont déjà reproduit sa photo et ce que vous appelez son infamie.

L'éminent avocat parle des faits de guerre de Lancelle. Il exalte sa vie malheureuse dans un camp de prisonniers.

Cette plaidoirie-conférence très belle et très longue, qui tend à obtenir le sursis pour son client, est écoutée avec attention. Elle est un vrai régal.

Me Boyer-Chamard fils vient défendre le docteur Blond.

— Mon client est un praticien très avisé qui jouit dans son quartier d'une très grande estime. Il est le médecin des pauvres.

L'avocat développe cette appréciation et fait connaître les faits de guerre que son client a à son actif. Il dit pourquoi ce médecin a succombé. Il ne s'était pas rendu compte originairement de ce qu'il avait fait. L'avocat lave le docteur Blond de deux faits qui lui sont reprochés en ce qui concerne Dumont Ed. L'inculpé a le mérite de la franchise totale et intégrale. Parce que le docteur Blond a failli par faiblesse, le défenseur demande l'indulgence du tribunal, en l'espèce l'amende.

Ce qui caractérise la manière de **Me Regnault,** c'est la fougue. Il lui faut pour défendre l'homme le plus difficile à défendre des vingt ci un inculpés. Le docteur Ghesquière est, en effet, le plus difficile à assister.

Pour faire admettre par le tribunal que Ghesquière est plus une victime qu'un fauteur principal, il faut des arguments extraordinaires. L'avocat essaie de faire naître un doute dans l'esprit des juges. Il emploie, pour ce faire, toutes les ressources de son talent.

Me Chassery, du barreau de Paris, vient terminer la longue série des plaidoiries. Il défend le docteur Gély. Il s'applique à discuter, à réfuter les arguments du réquisitoire, et exhorte le tribunal à faire preuve d'indulgence.

Il est 21 h. 30. C'est fini.

M. le président Le Friec annonce que le jugement est remis au 22 mai.

UN BANDIT ABATTU A COUPS DE REVOLVER, A OUDEZEELE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Combat féroce

Les Geldhof aveuglés par la rage, redoublèrent de brutalité sur le cultivateur, mais bientôt celui-ci entrevit la délivrance.

Son domestique, Marcel Ourdouillie avait entendu les appels de son patron et lui apportait son revolver, l'étreinte s'étant desserrée, il put s'approcher de son ouvrier et tenant l'arme en main, il somma les deux énergumènes de disparaître.

Mais la vue de l'arme eut le don d'attiser seulement leur colère et ils essayèrent, mais en vain, de désarmer M. Teite.

C'est alors, qu'il tira tout d'abord deux coups en l'air qui n'émurent pas les Geldhof ; enfin, il tira un troisième coup dans la direction du père, qu'il blessa grièvement à la jambe droite.

Malgré sa douloureuse blessure, ce dernier sauta encore au-dessus du fossé qui sépare le champ du chemin ; il s'affaissa ensuite et perdit connaissance.

Tandis que le fils Geldhof fuyait à son tour, M. Teite rentrait chez lui et peu après prenait la route de Steenwoorde, où il allait se constituer prisonnier à la gendarmerie de cette ville.

Il déclara avoir jeté son revolver dans une mare bordant le chemin.

Les gendarmes après avoir reçu la déposition du cultivateur, se rendirent aussitôt sur les lieux mais n'y trouvèrent pas le blessé.

Après de courtes recherches, ils le découvrirent râlant, dans un réduit attenant à la ferme.

M. le docteur Ryckewaert, de Steenwoorde, mandé, lui donna les soins que nécessitait son état et constata que la balle avait pénétré par la face supérieure de la cuisse droite.

Jeudi matin, très tôt, le blessé y amené à l'Hospice-Hôpital d'Hazebrouck, en vue de permettre l'extraction du projectile.

Le fils du bandit a été arrêté

Tandis que la population apprenait la nouvelle de ces dramatiques incidents, M. le lieutenant Lambourg, commandant les brigades de gendarmeries d'Hazebrouck, arrivait à Oudezeele et accompagné du maréchal des logis-chef Petit et des gendarmes Delay et Caudrelier, effectuait des recherches en vue de découvrir Geldhof fils.

Leurs investigations ne devaient pas être infructueuses. En effet, ils le trouvaient au bout d'un moment, caché dans un fourré et le mirent en état d'arrestation.

De son côté, le cultivateur Teite est gardé à vue.

On apprend, d'autre part que, le fils Geldhof Alphonse demeurait en compagnie de sa mère, dans une petite maison située près de la ferme Teite.

La proximité de la frontière qui est à peine distante de ces lieux d'un kilomètre, facilitait les visites d'Alphonse Geldhof, qui, lui, habitait à Wattou.

Comme on le devine aisément l'émotion provoquée par ce drame est loin d'être calmée et fait encore l'objet de bien des conversations parmi les habitants d'Oudezeele.

UNE ESCROQUERIE AU CHOMAGE, A WATTRELOS

Un délégué à la Commission a touché indûment 1.800 fr. au fonds municipal

La commission de chômage de Wattrelos ayant constaté certaines irrégularités dans le paiement des allocations du fonds municipal de chômage, fit faire une enquête et apprit que Mme Catherine Liagre, demeurant rue de la Baillerie, touchait des allocations régulièrement quoique chômant par intervalles.

Sur plainte déposée, une enquête fut ouverte et la dame Liagre fit connaître que lorsqu'elle travaillait elle ne percevait pas d'allocations, mais qu'en toute confiance elle avait demandé à M. Jules Lerouge, délégué à la commission de toucher pour elle.

Abusant de la confiance placée en lui, M. Lerouge, en possession de la carte de Mme Liagre, touchait régulièrement pour cette dernière, la payait lorsqu'elle chômait et conservait pour lui l'argent indûment touché, chose que Mme Liagre ignorait.

D'après les résultats de l'enquête, M. Lerouge aurait ainsi escroqué environ 1.800 fr. au Fonds de Chômage.

La bonne foi de Mme Liagre fut reconnue sur plainte déposée et un rapport fut dressé par M. Cuenot, commissaire de police, à la charge de Jules Lerouge, pour escroqueries et ce rapport sera envoyé au Procureur pour suite à donner.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS SERA A LILLE LE 21 MAI

M. Paganon, ministre des Travaux publics a accepté de venir présider à Lille, le vingt-cinquième anniversaire de la Fédération régionale des Chambres syndicales d'entrepreneurs de bâtiments et de travaux publics, qui sera célébré le dimanche 21 mai et se terminera par un banquet servi vers 14 heures, dans la salle des fêtes de la Foire Commerciale.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 5 mai 1933. — Soleil : lever 4 h. 27 ; coucher, 19 h. 9. — Lune : lever 13 h. 47 ; coucher, 2 h. 48.

Aujourd'hui : saint Augustin. — Demain : saint Jean P.L.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps orageux, ciel trois quarts couvert, avec averses éparses pouvant être accompagnées d'orages ; vent modéré du secteur sud-ouest ; minimum de température en hausse sur celui de la nuit précédente.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. Observations faites le 4 mai 1933, à 18 h. : baromètre : 759 mm. 4 : hausse depuis la veille, à 18 h. : 3 mm. 3 ; thermomètre : ironde, 20°5 ; minima, 7°8 ; maxima, 22°5 ; état hygrométrique, 83 ; hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : néant ; direction du vent : sud-ouest ; force : modérée ; direction des nuages : sud-ouest ; état du ciel : nuages, temps probable pour aujourd'hui : chaud, orageux.

DEUIL. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Georges Barthélemy, ancien député du Pas-de-Calais (1919-1924) est décédé dans la nuit du 2 au 3 mai, en son domicile, à Villemomble (Seine), succombant aux suites de l'opération de l'appendicite.

M. Georges Barthélemy était chevalier de la Légion d'honneur, ancien délégué élu au Conseil supérieur des Colonies, il était président de la Fédération française et de la Fédération internationale des anciens combattants.

Le regretté défunt était président de l'Union fédérale des clubs automobiles et motocyclistes de France, Journaliste de race, écrivain d'une intéressante personnalité, il se dévoua, au lendemain de la guerre, à l'œuvre de la reconstitution. Il fut rédacteur en chef du « Pas-de-Calais Libéré », rédacteur à l'« Agence Havas », au « Pays », au « Chasseur Français », rédacteur en chef de l'« Afrique Occidentale Française ». C'était un homme d'une belle intelligence, d'un grand cœur et qui eut l'occasion de rendre de signalés services à son pays.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

LES FUNÉRAILLES DE M. AUGUSTE BÉGHIN

professeur de l'école des Arts et Industries textiles

Au milieu d'une nombreuse assistance sympathiquement émue, ont été célébrées hier, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, les funérailles de M. Auguste Béghin, professeur retraité de l'Ecole Nationale des Arts et Industries textiles, père de notre confrère, M. Paul Béghin.

La levée du corps fut effectuée au domicile du défunt, 30, rue Saint-Antoine, par M. le chanoine Bègne, doyen de la paroisse. Le deuil était conduit par MM. Paul, Maurice et Auguste Béghin, fils du défunt ; Arthur Persyn, Maurice Maes, Irénée Gossart, Alfred Mansart, ses gendres.

Dans la nombreuse assistance, on pouvait remarquer la présence de MM. Jonharmés Chaleyé, directeur ; Magot, économe ; Declercq, Golembiowsky, Gardon, Barian, professeurs de l'école des Arts et Industries textiles ; Dubrunfaut, président des combattants républicains ; Cléty, juge de paix de Lannoy ; de nombreux journalistes.

Au cimetière, M. Chaleyé a prononcé un discours dans lequel, il rappela la belle carrière du disparu.

Halle Flipo fromage Hollande 1/2 k. 6 fr.

LA RUE N'EST PAS UN GARAGE

Bien souvent, la chaussée de la rue Jules Deregnaucourt est encombrée par de nombreux véhicules et, de ce fait, la circulation en cet endroit est rendue très difficile. Afin de remédier à cet état de choses et de réprimer tout abus, la police a rédigé procès-verbal pour les faits suivants :

Pour abandon d'un camion automobile sans éclairage, face au numéro 14 de la rue Jules-Deregnaucourt, contravention a été rédigé à la charge de M. Marcel Codron, 28 ans, demeurant, 30, Carrière Dupont, à Wattrelos, camionneur au service de la Maison Dejode et Leclercq, transports, rue Jules-Deregnaucourt.

— Même sanction a été prise à l'encontre de M. Herman Holz, 31 ans, chauffeur, à Strasbourg, rue de Tharnu, qui avait laissé une remorque automobile en stationnement sans nécessité face au numéro 31, de la rue sus-désignée. Une deuxième contravention également été infligée à M. Holz pour abandon d'un camion automobile non éclairé à l'arrière, face au numéro 31 de la même rue.

— Et enfin, MM. Dubois et fils, camionneurs, 82, rue de la Plaine, à Lille ont fait l'objet de la même mesure de rigueur, pour avoir abandonner une remorque automobile non éclairée, face au numéro 25 de la rue Jules Deregnaucourt.

9.50 RETENEZ CE PRIX. Il vous permet d'avoir à votre choix aux « 100.000 CHEMISES DE PARIS » : 1 chemise blanche - 1 chemise couleur avec 2 cols ou col tenant - 2 caleçons courts - 3 gilets filet - 8 cols percale - 2 très belles cravates pure soie naturelle - et autres articles de la plus belle qualité. SUCCURSALE DE LILLE : 79, rue Nationale.

UN VELO DANS LE CANAL

Jeudi matin, vers 8 h. 30, de passage, quai de Bordeaux, entre le Pont des Couteaux et la passerelle du Beau-Chêne, M. Isidore Smet, demeurant boulevard de Metz, cour Vergotte et Simonne Alfred, domiciliée rue Choiseul, cour Foveau, 38 ont retiré une bicyclette du canal.

La machine portait une plaque d'identité au nom de M. Henri Cattoire, 130, Chemin-Vert, à Neuville. Ce qui a permis de conclure que la bicyclette était le produit d'un vol commis à Tourcoing dans la soirée du 3 mai.

La machine est à la disposition de son propriétaire, au commissariat de police du 4e arrondissement, rue Voltaire.

LA SECTION THÉATRALE A L'AMICALE DES ARTS

La section théâtrale de l'Amicale des Arts est, en ce moment, en pleine ébullition. Des répétitions presque quotidiennes en vue de futures productions, ont porté l'intérêt des sociétaires à l'extrême et c'est pleins d'enthousiasme et d'entrain qu'ils s'adonnent à un labeur effréné. D'ailleurs, de nombreuses adhésions nouvelles viennent confirmer cette volonté de bien faire et nous pouvons être certains d'assister prochainement à de superbes représentations.

La besogne ne manque pas. Qu'on en juge !

Samedi et dimanche prochains, en matinée et en soirée, l'Amicale des Arts prête son concours à l'Association de Radiotéléphonie du Nord. Ces exécutions auront lieu au Grand-Théâtre de Lille, avec l'œuvre éminemment populaire : « Les Dragons de Villars », de A. Maillart (premier acte).

Le samedi 15 mai, a lieu, à Paris, l'assemblée constitutive de la Fédération française des sociétés théâtrales d'amateurs. L'Amicale, qui est une des principales sociétés créatrices du mouvement, y sera dignement représentée.

Le lendemain dimanche 16 mai, aura lieu, à Paris également, la réunion de la Fédération internationale des sociétés théâtrales et amateurs, à laquelle les nations suivantes seront représentées : Angleterre, Belgique, Espagne, France, Hollande, Italie, Portugal et Suisse. C'est au cours de cette séance que M. de Rycke, administrateur, développera son projet de bulletin international.

Le dimanche 21 mai, aura lieu, à Arras, la réunion du Conseil d'administration de l'Union des sociétés lyriques, dramatiques du Nord de la France. L'Amicale y enverra plusieurs délégués.

Et, pour terminer le mois, la section donnera, à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix, le dimanche 28 mai, en matinée, la séduisante opérette : « La Cocarde de Mimi Pinson », avec grand orchestre et clique complète. Cette représentation, qui terminera la saison 1932-1933, sera complètement gratuite pour les amicalistes et les invités.

Et puis la section théâtrale cédera le plancher, pour quelques mois, à la section chorale, qui se prépare, elle aussi, ardemment à son circuit des villes balnéaires. En septembre, aura lieu la première représentation de l'année 1933-1934. C'est la ville de Laon qui recevra la section.

A PROPOS DES HABITATIONS A BON MARCHÉ

M. Edonard Rasson, président des Sociétés d'Habitations à Bon Marché, qui ont leur siège, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix, vient d'adresser à M. le président du Conseil général, la lettre suivante :

« A M. Mahieu, sénateur du Nord, Président du Conseil général.

» M. le président,

» Nous avons appris avec étonnement que le Conseil général du Nord avait l'intention de modifier sa participation dans le remboursements des prêts contractés en application de la loi Loucheur. Nous croyons bien faire de joindre notre réclamation à toutes celles qui vous sont déjà parvenues, soit des intéressés eux-mêmes, soit des Fédérations des bénéficiaires des lois sur les Habitations à Bon Marché.

» Il nous semble, non seulement, que ce serait créer de nouvelles difficultés tant aux sociétés d'H.B.M. qu'aux travailleurs qui se sont orientés vers l'accession à la petite propriété, mais encore que le Conseil général a pris un engagement et qu'il aurait mauvaise grâce à l'oublier.

« Faut-il vous rappeler que, dans cette participation des pouvoirs départementaux et communaux, les sociétés d'H.B.M. et les travailleurs de notre département sont moins bien partagés que ceux d'autres régions. En effet, l'article VII de la loi du 13 juillet 1928 avait autorisé des participations de 1 et demi pour 100, et nous croyons pouvoir affirmer que certains Conseils généraux sont allés jusqu'à accorder ce maximum ; de plus, ces participations ont été autorisées pour des prêts contractés en vue de la location simple, ce qui n'a pas été accompli dans le Nord.

» Dans ces conditions, nous vous prions de bien vouloir peser toutes les raisons qu'il y a de maintenir les participations qui ont été votées, et nous comptons sur votre bienveillance et sur votre dévouement à la cause des H.B.M. comme à celle des travailleurs prévoyants, pour ne rien modifier à la répartition et au paiement de ces subventions.

» Veuillez agréer, etc... »

CASINO DE ROUBAIX
Ce soir, 8 h. 30, 2 grands films :
Le Cas du Dr Brenner
avec Simone GENEVOIS et Jean MARCHAND
Georges MILTON dans
EMBRASSEZ-MOI
LA SEMAINE PROCHAINE :
I. F. 1 NE RÉPOND PLUS et L'AMOUR EN VITESSE

NORDISTES, ATTENTION !

La location à la Fédération à Paris pour la finale de la Coupe de France à l'heure actuelle a dépassé du double la location habituelle.

La location ouverte à Roubaix, chez Delys, place de la Gare, et chez Hewitt, café Belle Vue, sera irrévocablement fermée à 17 heures, aujourd'hui vendredi. Prenez maintenant vos tickets. On prévoit que les guichets à Colombes seront fermés avant le coup d'envoi.

Trains spéciaux. — Pour les trains jaunes (car il y en aura deux), on peut prendre des tickets jusqu'à samedi, à 19 heures, dernier délai, chez Hewitt, café Belle Vue, rue du Maréchal Foch et pour le train Rouge chez Delys, place de la Gare, à Roubaix.

L'EXCURSION A BRUGES DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT TURGOT

Le Comité est heureux d'informer ses membres qu'après pourparlers et démarches, il a pu obtenir un prix tout à fait de faveur pour l'excursion à Bruges du 11 juin prochain. En effet, le coût du voyage en autocar, y compris le déjeuner, a été ramené à 25 francs par personne. Rien n'est changé en ce qui concerne les amis de nos membres qui désireraient se joindre aux excursionnistes et pour qui le prix reste fixé à 30 francs, ainsi que pour nos amis utilisant leur voiture personnelle, et pour qui le prix du déjeuner est prévu de 15 francs.

Prière de s'inscrire, avant le 15 mai, au concierge de l'Institut Turgot ou chez les membres du Comité.

LE NORD-TOURISTE EN EXCURSION

Excursion du dimanche 7 mai sur Cysoing, 35 kilomètres ; une demie journée. Départ de Tourcoing, café des Sports, à 7 heures.

Jonction à Roubaix, Grande-Place et départ à 7 h. 45 ; Lille rejoindra à Ascq à 8 heures ; aller par Forest, Camphin, Bouvines ; Retour par Lezennes, Lille.

Tombola : capitaines de route : MM. Rommens, Delersnyder.

COLISÉE
Ce soir, 8 h. 30
DEUX GRANDS FILMS :
Il a été perdu une mariée
le plus amusant des vaudevilles
avec JEA